



**Bureau directeur du 27 avril 2021**  
**Visio conférence**

**Présents :**

**AUDY M. – CORTAT G. – DELERCE S. – DUFFAIT MA. – LOGEROT ML. – MENAGER B.**

**Invité : CLERC N.**

• **Projet Handball Toi**

Pour la seconde année consécutive, la Ligue et le club de Meursault sont au regret de devoir annuler l'événement Handball toi. Cet événement prévu initialement le 19 juin 2021 devait réunir plus de 1000 jeunes pour faire la fête du handball. Malheureusement la situation sanitaire encore trop précaire, nous oblige à reporter de nouveau cet événement. Le bureau directeur remercie chaleureusement le club de Meursault et les équipes de la Ligue et des comités impliquées dans cette organisation depuis plusieurs mois. Nous gardons bon espoir pour que cet événement ait lieu en 2022 !

• **Ressources Humaines :**

- Demande de rupture conventionnelle de Pascale Dotte (service financier) au 30/06/2021 : accord BD
- Admission de Pierre Vauchez en formation TFP 6 formateur au sein de l'IFFE. Formation d'un an en alternance. Le bureau directeur félicite Pierre pour cette admission.
- Marie-Laure Logerot dans ses missions de secrétaire générale adjointe, lance un travail d'écriture et de mise à jour des procédures des commissions Ligue suite à la réorganisation administrative. Travail en cours avec les président.es des commission (CTA, COC, S&R, discipline, réclamation litige)

• **IDSF :**

- Suite au CA et la validation du projet de CFA. Lancement d'une assemblée générale extraordinaire pour ajouter dans les statuts la mention « formation par apprentissage » nécessaire à la création du CFA. L'échéancier est le suivant :
  - 16 avril : envoi de la convocation AG extraordinaire pour le vote à distance (4 semaines avant)
  - Du 14 au 24 mai : Vote électronique des clubs avec possibilité de visio pour répondre aux interrogations éventuelles pendant toute la période de convocation et de vote.
  - Nous avons volontairement mis un temps de vote assez long (10 jours) afin de pouvoir relancer les clubs qui n'auraient pas votés. Cela évite les amendes et pour avoir le quorum qui est à 2/3 des clubs présents (et au moins les 2/3 des voix) pour valider un changement de statuts.
  - Le bureau directeur souligne l'intérêt de la validation de ce vote afin de favoriser le développement de l'IDSF qui contribue au développement des compétences des acteurs de notre territoire (salariés comme bénévoles) et contribue grandement à l'équilibre financier de la ligue.

- Séminaire IDSF du 25 au 27 mai pour travailler sur les procédures organisationnelles de l'IDSF (avec service financier, administratif et pédagogique)
- Projet de portes ouvertes virtuelles de l'IDSF le 31 mai 2021 pour présenter les offres de formations à venir.
- Qualiopi : Lancement du travail pour répondre au cahier des charges. Obligation pour tous les organismes de formations de répondre à différents critères pour être « certifié ». Gros travail à fournir par les équipes de l'IDSF pour être certifié avant le 31 décembre 2021.
- Projet recrutement RH. Dans le cadre du plan de relance, la Ligue propose de recruter via son groupement d'employeurs des agents de développement mis à disposition des comités (70%) et de la Ligue (30%). Les comités ont fait remonter leurs besoins en missions de développement afin de re-développer le nombre de licenciés et assister les clubs dans cet objectif. Courant mai : définition des fiches de postes spécifiques et déploiement d'un appel à candidatures.

- **PPF**

Dans l'attente de confirmation de l'autorisation de pouvoir faire des tests de recrutement en structure de perfectionnement, voici les dates prévisionnelles :

Filière F :

- Mercredi 5 mai à Besançon : joueuses nées en 2007 (43 candidates)
- Jeudi 13 mai à Besançon : joueuses nées en 2008 (53 candidates)

Filière M :

- Mercredi 5 mai au CREPS Dijon joueurs nés en 2008 (46 candidats)
- Mercredi 12 mai CREPS ou Besançon : joueurs nés en 2007 (23 candidats)
- Date à définir – joueurs nés en 2006 (32 candidats)
- 

Sous réserve d'autorisation d'organisation de ces tests, le protocole sanitaire reste similaire (PCR + Certificat + masque)

Le protocole sanitaire sera similaire pour l'encadrement également.

- **Assemblée générale / Carrefour des formations**

L'assemblée générale ordinaire de cette saison est à ce jour programmée au 3 juillet 2021 en présentiel. Il était également prévu d'y associer le même week-end et sur le même lieu, un carrefour des formations « spécial dirigeant ». L'objectif étant de faire une grande fête de fin de saison et que les dirigeants qui se déplacent sur l'AG puissent participer au carrefour des formations. Nous ne pensions pas à l'époque de cette réflexion que le virus serait encore massivement présent.

Ces 2 événements rassemblant plusieurs centaines de personnes au même endroit, le bureau directeur émet un avis défavorable pour que ces 2 événements aient lieu en présentiel. La réflexion est la même en séparant les 2 événements, car regroupant tout de même trop de personnes au même endroit (surtout en y associant des moments conviviaux : cafés, repas... où le port du masque sera difficilement tenable)

Le sujet sera évoqué à la réunion avec les présidents de comités le 5 mai.

Réflexion et communication officielle courant mai pour une AG ordinaire en visio le 3 juillet.  
Et mise en place d'une réflexion pour la mise en place d'un événement « festif » avec les clubs lorsque la situation sanitaire le permettra.

- **Clubs :**

- Demande spécifique d'un club pour une aide financière en lien avec l'envoi de la situation du compte club. Le BD rappelle qu'un courrier résumant l'ensemble des aides financières FFHB, Ligue et comité a été envoyé le 12 avril dernier.
- La FFHB a communiqué l'ouverture de la saison administrative était avancée au 1<sup>er</sup> mai. A compter de cette date, les clubs auront l'opportunité de saisir dans Gest'Hand le renouvellement et la création des licences 2021-22, et pourront également introduire les demandes de mutation.

- **Site Dijon :**

- Validation du devis pour changement de fenêtres du site de Dijon. Objectifs : confort des utilisateurs et réduction des dépenses énergétiques.